

Journée-forum de l'Espace de réflexion éthique de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Si le soin, qui plus est le soin en psychiatrie, est un art de la relation, il est toutefois soutenu par une multitude d'écrits : des notes personnelles aux informations du dossier du patient, des mots sont posés par écrit sur les souffrances. Ces écrits servent à documenter la prise en charge du patient, à élaborer un projet de soins, à partager des informations entre professionnels, mais aussi à poser un diagnostic, à décider, à « se couvrir » voire à rendre justice... Outils de suivi et d'échange, moyens de traçabilité et de contrôle, les écrits ont bien des fonctions dans la relation de soin. Mais pourquoi et pour qui écrit-on ? quelles sont les obligations légales de traçabilité ? comment transcrire une prise en charge sans stigmatiser ? et que faut-il partager ? avec qui ? le « dossier » du patient est-il un frein à la fraîcheur d'un nouveau regard soignant ? comment préserver -ou retrouver- le colloque singulier soignant/soigné qui semble échapper à cette forme de savoir objectif, rationalisé et pluriel sur une personne ? À l'heure du Dossier du Patient Informatisé, toutes ces questions sont amplifiées par la virtualisation des écrits, leur consultation possible dans le silence et la solitude de l'écran, leur partage potentiellement infini et leur piratage toujours menaçant... Comment penser les écrits des soins psychiatriques sans paranoïa, et... sans angélisme ?

Les membres de l'espace de réflexion éthique de l'EPSM de l'agglomération lilloise se sont saisis de ces questions à partir de cas pratiques posés par l'ensemble des services de l'EPSM et partageront ici leurs échanges et premières conclusions.

Mardi 20 juin 2017 de 8h30 à 16h30
Centre Culturel, Site de Saint-André
1 rue de Lommelet à Saint-André-lez-Lille
Inscription gratuite sur www.epsm-al.fr
03 28 38 51 17 / contact@epsm-al.fr

**Les écrits :
Pour qui ?
Pour quoi ?**

**Quelles informations
faut-il partager
dans une prise en charge
en psychiatrie ?**

Journée-forum de l'Espace de réflexion éthique de l'EPSM de l'agglomération lilloise

**Mardi 20 juin 2017
de 8h30 à 16h30**
Centre Culturel,
1 rue de Lommelet
à Saint-André-lez-Lille

Inscription gratuite sur www.epsm-al.fr
03 28 38 51 17 / contact@epsm-al.fr

**Les écrits :
Pour qui ?
Pour quoi ?** **Quelles informations
faut-il partager
dans une prise en charge
en psychiatrie ?**

La journée sera modérée par Ahmed Haddouche,
Magali Trassaert et Maud Piontek
Chaque présentation durera 20 minutes
et sera suivie d'un échange avec les participants

MATIN

8h30 • Café d'accueil

9h • Ouverture

Dr Francis Moreau, Président de l'espace de réflexion éthique

Dr Christian Müller, Président de la CME

Jean-Marie Maillard, Directeur général

9h30 • Dossier du patient : que dit la loi ?

Marie-Charlotte Dalle, Directrice des affaires juridiques du CHRU de Lille

10h • Le DPI : d'une simplification à un dessèchement ?

Georges Dhaine, Infirmier à l'EHLA

Anne Racine, Cadre de santé du CMP du secteur 59g11

10h30 • Le DPI : outil de partage ou outil de contrôle ?

Dr Jean Oureib, Médecin chef du DIM et vice-président de la CME

11h • Pause

11h30 • Conservation et transmission du dossier patient : du dossier au document ?

Nicole Drollet, Attachée d'administration responsable des archives

12h • Du document à l'œuvre : le dépôt d'art brut de l'EPSM de l'agglomération

Savine Faupin, Conservatrice en charge de l'art brut au LAM

12h30 • Pause déjeuner libre

APRÈS-MIDI

14h • Quelles fonctions pour l'écrit ? Quelle adresse ?

Magali Trassaert, Psychologue du secteur 59i06

Nicolas Joly, Psychologue

14h30 • L'apprentissage des transmissions : un enjeu éthique pour les étudiants

Isabelle Barte, Cadre formatrice à l'IFSI Daumezon

15h • Quantifier des actes ou qualifier des relations ?

Simon Talfer, Éducateur spécialisé du secteur 59g23

15h30 • La société de la transparence : une menace du colloque singulier ?

Dr Elizabeth Trollé, Praticien Hospitalier du secteur 59g11

16h • Nouvelles formes d'écrits : nouvelle forme d'oubli ?

Dr Pierre Hum, Praticien Hospitalier au CPAA

16h30 • Conclusion

Dr Christian Müller, Président de la CME